



www.fnte.cgt.fr

Augmenter les salaires

C'est nécessaire

C'est possible

C'est urgent !

Le pouvoir d'achat moyen du revenu disponible des ménages a baissé de près de 1% l'an passé. Logiquement, la consommation a également baissé de 0,4%, du jamais vu depuis 20 ans.

Confronté à une augmentation sensible du coût de la vie (énergie, alimentation, logement, santé, transports ...), les hausses de salaire (lorsqu'elles existent !) restent insuffisantes pour maintenir le niveau de vie et de pouvoir d'achat de la majorité des ménages. La situation devient rapidement ingérable lorsque les salariés sont confrontés à la perte de leur emploi, phénomène qui tend malheureusement à s'amplifier.



Malgré cela, le patronat persiste à faire du niveau des salaires la cause du manque de compétitivité et de la désindustrialisation du pays. De Hollande à Gattaz en passant par la droite, *abaisser le "coût du travail" serait donc la seule solution incontournable pour recréer de l'emploi en France.*

L'actualité nous montre pourtant qu'en Espagne, alors que le niveau des salaires a reculé de 10% en 3 ans, le taux de chômage a progressé de près de 9% sur la même période. En Grèce, où les pertes de salaire sont encore plus importantes, le taux de chômage est passé de 11 à 27%.

C'est donc bien le revenu du travail qui détermine principalement le niveau de la consommation, principal moteur de la croissance. Retrouver la croissance en jouant la carte de l'austérité salariale est tout simplement impossible.

Pourtant le gouvernement Ayrault, sensible aux seules revendications patronales, refuse de miser sur une relance de l'économie par une augmentation de pouvoir d'achat des français, donc des salaires. Le SMIC n'a ainsi augmenté que du minimum légal, soit 15 euros brut mensuel au 1^{er} janvier 2014.

Les salaires dans le secteur privé n'ont progressé que de 0,2% en moyenne l'an passé. Difficile de miser sur un retour de la croissance dans ces conditions.



U.F.C.G.



**Fédération nationale
des travailleurs de
l'État**

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr

Loin de se conformer à l'attaque en règle contre les salaires orchestrée par le patronat et soutenu par la politique gouvernementale, la CGT invite à un grand débat national sur le coût du capital. En clair, salariés ou actionnaires, regardons d'un peu plus près qui gagne quoi et comment dans notre pays :

En 1981, les dividendes versés aux actionnaires représentaient 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non financières.

En 2012, ils représentent 45 jours, soit 4,5 fois plus !

Alors que s'ouvrent ou doivent s'ouvrir dans les entreprises les Négociations Annuelles Obligatoires, la CGT entend peser de tout son poids pour gagner des revalorisations salariales à hauteur des attentes légitimes des salariés.

La FNTE CGT et son Union Fédérale des personnels aux Conventions Collectives portent un certain nombre d'exigences, tel que :

- Des augmentations générales pour tous les salariés de 5% minimum pour prendre en compte l'inflation et les gains de productivité engrangés dans les entreprises.
Une mesure talon de 150 euros brut minimum d'augmentation salariale pour tous.
- Un salaire minimum de début de carrière porté à 1700€ brut pour un salarié sans diplôme, sans qualification reconnue et sans expérience
- Attribution d'un véritable 13^{ème} mois pour tous.



**LUTTONS
POUR NOS
SALAIRES**